

**CONVOCATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

AHF/CB

Madame, Monsieur,

Cher(e) Collègue,

Par décret du Ministère de l'Intérieur n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Ministre de l'Intérieur vous convoque le :

Vendredi 30 juin 2017 à 18H00

en mairie - salle du conseil municipal

à effet d'élire, au scrutin secret, les délégués titulaires (15) et suppléants (5) qui éliront les sénateurs le 24 septembre 2017.

Je vous précise que le vote aura lieu à la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel avec l'application de la règle de la plus forte moyenne.

.....

A la suite de cette procédure, je vous propose de délibérer sur un certain nombre de points municipaux. Cette convocation se fera à la suite du scrutin indiqué ci-dessus, au même lieu, dans la même salle, pour traiter l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1- FINANCES

- 1.1- Budget principal : décision modificative n°2
- 1.2- Subventions aux associations
- 1.3- Organisation de chantiers loisirs jeunes : signature d'une convention avec la CAF de Meurthe-et-Moselle
- 1.4- Prise en charge de dépenses
- 1.5- Garantie d'emprunt pour la SPL Orne-THD

2- AFFAIRES SCOLAIRES

- 2.1- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017

3- COOPERATION INTERCOMMUNALE

3.1- Adhésion de la commune de Kanfen au SMIVU Fourrière du Jolibois

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, cher(e) collègue**, l'expression de mes salutations les meilleures.

André CORZANI,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Corzani", written over the seal.

Maire de Joeuf,

Vice-président du Conseil Départemental

VILLE DE JOEUF
CONSEIL MUNICIPAL

NOTE DE SYNTHÈSE

**sur les questions soumises au Conseil Municipal au cours de sa
réunion du**

30 JUIN 2017

en application de l'article 30.III de la loi du 6 février 1992.

1- FINANCES

1.1- Budget principal : décision modificative n°2

Le maire indiquera que le vote de nouvelles subventions implique la mise à jour des crédits dédiés à cette dépense. Il proposera de voter une décision modificative qui prévoit notamment ces crédits (Cf. document ci-joint).

1.2- Subventions aux associations

Après avis favorable de la commission des finances du 6 juin 2017, il sera proposé au conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- 400 € au Karaté Club de Joeuf pour la participation d'un compétiteur au championnat d'Europe universitaire de karaté au Portugal (40/6574)
- 500 € à l'Entente Sportive Jovicienne pour l'organisation du tournoi en mémoire de « Luca » (40/6574)
- 50 € à Art-Thérapie pour Tous (510/6574)
- 1 000 € à la Compagnie Belladonna (33/6574)

Il sera en outre proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 80 € au Club Nautique Municipal d'Homécourt Joeuf pour la participation de deux compétiteurs : le premier aux qualifications de championnat de France N2 à Mulhouse et le second au championnat de France des maîtres à Dunkerque (40/6574)
- 100 € à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (025/6574), dont l'objectif est l'enregistrement des souvenirs de guerre des derniers témoins de la seconde guerre mondiale.

1.3- Organisation de chantiers loisirs jeunes : signature d'une convention avec la CAF de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Maire indiquera à l'assemblée que le CCAS organise deux chantiers jeunes au cours des vacances d'été 2017 : réfection des bancs de la salle des sports + création d'un embarcadère au bord de l'Orne (en lien avec les pêcheurs de l'Orne).

D'un montant prévisionnel de 6 280 €, ils bénéficient d'un financement CAF à hauteur de 38.07 %, soit 2 391 €.

Il sera donc proposé à l'assemblée d'autoriser le Maire à signer la convention, sachant que la subvention perçue sera ensuite reversée au CCAS en fin d'année (pour rappel, la CAF ne peut traiter qu'avec la ville et non avec le CCAS directement).

1.4- Prise en charge de dépenses

Il sera proposé à l'assemblée de prendre en charge les dépenses suivantes :

- facture de l'association En Avant JHB: 92 € : remboursement de boissons servies aux intermittents de la fête de la grenouille et de l'écrevisse (024/6232)
- facture de l'association Crescendo : 118.50 € : remboursement de repas servis aux artistes de la fête de la grenouille et de l'écrevisse (024/6232).

1.5- Garantie d'emprunt pour la SPL Orne-THD

Monsieur le maire indiquera au conseil que la SPL Orne THD a obtenu de sa banque une autorisation de prêt d'un montant de 400.000 €, somme nécessaire aux travaux d'installation de la fibre optique à Joeuf, au taux fixe de 0.95 %, sur une durée de 9 ans, à un rythme de remboursement annuel. Il sera proposé au conseil d'autoriser la commune à se porter garante à hauteur de 50 % de cet emprunt, soit pour un montant de 200.000 € et d'autoriser le maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

2- AFFAIRES SCOLAIRES

2.1- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017

Monsieur le Maire rappellera qu'un nouveau décret sur les rythmes scolaires doit être publié prochainement. Ce décret conserverait, comme cadre général, la semaine de classe à 4 jours et demi mais avec la possibilité de revenir, par dérogation, à la semaine scolaire sur 4 jours.

Les communes auraient donc le choix de demander l'une des organisations suivantes :

- 4 jours et demi avec le mercredi ou le samedi matin (réforme Peillon)
- 4 jours et demi avec libération d'un après-midi (décret Hamon)
- 4 jours (nouveau décret Blanquer annoncé).

Actuellement, à Joeuf, plusieurs organisations cohabitent depuis 3 ans :

- Groupe scolaire de Ravenne et de Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30 et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30.
- Ecole maternelle Louise Michel : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 50 et de 13 h 40 à 15 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 50.
- Ecole élémentaire de Génibois : lundi, mardi, vendredi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 40 à 15 h 50, jeudi et samedi matin de 8 h 15 à 11 h 45.

Monsieur le Maire rappellera également qu'un conseil consultatif, composé de parents d'élèves, chargé de réfléchir sur les rythmes et les temps de l'enfant a été mis en place depuis l'année dernière. Bien qu'aux yeux du Maire, l'organisation du temps scolaire de l'école élémentaire de Génibois est celle qui semble le mieux répondre à l'intérêt de l'enfant, il ne souhaite pas imposer sa généralisation, car il entend et respecte les positions différentes des familles et des enseignants. Lors de sa dernière réunion du 19 juin 2017, les

membres du conseil consultatif ont réaffirmé être contre les cours le samedi matin et souhaitent revenir à la semaine de 4 jours de classe, comme ce fut le cas de 2008 à 2014.

Monsieur le Maire indiquera qu'il a reçu, peu de temps après l'annonce de la possibilité de ce retour aux 4 jours dans les médias, des pétitions émanant de l'ensemble des parents d'élèves des trois groupes scolaires, demandant également le retour à la semaine de 4 jours.

Bien que cette consultation ne soit plus nécessaire, le maire a souhaité l'organiser malgré tout. Il a convoqué un conseil d'école extraordinaire réunissant les 6 conseils d'école de la commune se tiendra, le 3 juillet prochain, afin de procéder à l'échange souhaité et obtenir l'avis des conseils d'écoles.

Dans ce cadre, le Maire demandera au conseil municipal de se prononcer sur les éventuels aménagements à proposer au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, qui fixera l'organisation scolaire pour la rentrée 2017.

3- COOPERATION INTERCOMMUNALE

3.1- Adhésion de la commune de Kanfen au SMIVU Fourrière du Jolibois

Il sera proposé à l'assemblée d'autoriser la commune de Kanfen à rejoindre le Syndicat Mixte Fourrière du Jolibois de Moineville.

4- INFORMATIONS

4.1- Décisions du maire prises par délégation

Monsieur le maire informera les élus des décisions qu'il a prises en vertu de sa délégation.

30/05/2017	7.10	<i>Columbarium</i>	2017-DEC-085	<i>Attribution cavurne DETHIER Jeanne</i>
01/06/2017	1.1	<i>Marchés publics</i>	2017-DEC-086	<i>Contrat de maintenance des systèmes de détection incendie et BAES dans les écoles communales</i>
06/06/2017	7.10	<i>Cimetière</i>	2017-DEC-087	<i>Attribution concession n° E 6/1 (concessionnaire FORTIN née CASTELLER Antonella)</i>
09/06/2017	7.10	<i>Cimetière</i>	2017-DEC-088	<i>Attribution concession n° E 4/13 (concessionnaire BYCH Elisabeth)</i>
09/06/2017	7.10	<i>Cimetière</i>	2017-DEC-089	<i>Attribution concession n° N 0T 35 (concessionnaire André Jean Pierre)</i>
16/06/2017	1.1	<i>Marchés publics</i>	2017-DEC-090	<i>Contrat de maintenance de la hotte murale de la salle Parachini</i>

4.2- Déclarations d'intention d'aliéner

Monsieur le maire informera les élus de la déclaration d'intention d'aliéner qui lui a été soumise.

<i>IA 054 280 17 B0044</i>	<i>62 AVENUE CLEMENCEAU</i>	<i>02/06/2017</i>	<i>Non Prémption</i>
----------------------------	-----------------------------	-------------------	----------------------

